



Litige avec un vendeur auto qui n'a pas fait de passage aux mine

Par **sev**, le **07/05/2009** à **14:29**

Bonjour, j'ai acheté une voiture à un concessionnaire il y a un mois de cela ; rnce vehicule etait precedement un vehicule d'entreprise donc enregistrer comme derive vprnquand j'ai voulu faire la carte grise ils m'ont repondu qu'il ne pouvait pas me l'enregistrer comme voiture de particulier il fallait un passage aux mine passage impossible car sixieme et septieme ceinture de securtie pas installer .rnmon garagiste me dit que c'etait a mon concessionnaire le me vendre le vehicule avec ceinture intalle et passage au mine faitnrnHors le vendeur qui est concessionnaire me soutient que je ne dois pas faire un passage aux mine que la prefecture doit se tromper que ce n'etait pas à lui de le faire au moment de la vente .rnje ne sais pas trop quoi en penser le vendeur est il mal honnete?